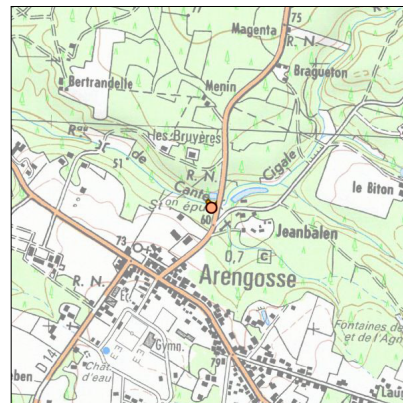
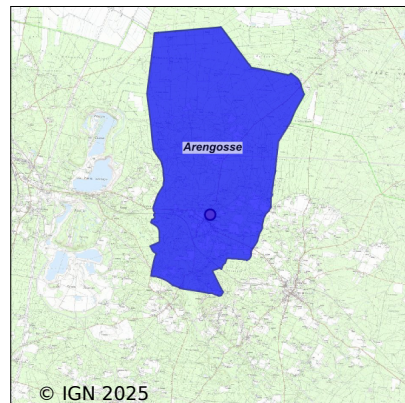


Système d'assainissement 2023

ARENGOSSE

Réseau de type Mixte



Station : ARENGOSSE

Code Sandre	0540006V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'ARENGOSSE
Nom de l'exploitant	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
Date de mise en service	février 1976
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	450 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	27 Kg/j
Charge nominale DCO	54 Kg/j
Charge nominale MES	40 Kg/j
Débit nominal temps sec	100 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	396 433, 6 330 423 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Cante-Cigale

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Arengosse depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

13/04 A

Schéma directeur : l'acquisition du terrain pour la construction de la station est en cours.

2 déversoirs d'orage : pas de déversements observés ce jour.

1 poste de relevage : les 2 pompes ont été remplacées en novembre 2021.

25,26/9 B

2 déversoirs d'orage : propres et pas de déversements observés durant le bilan.

1 poste de relevage : non télésurveillé / en défaut le 25/9 (niveau haut - remis en service à 10h30 après nettoyage des poires) / armoire électrique changée cet été / présence de graisses (dernier hydrocurage mi-juillet).

Station d'épuration

13/04 A

Visuellement, leffluent brut semble dilué.

Un bouchage en entrée de station sest produit le 03/01, une intervention de la société Garrigues a été nécessaire.

La pompe d'extraction des boues vers les lits de séchage est restée en position manuelle vidant partiellement le bassin d'aération (date non connue). Afin de le réensemencer, 10 m³ de boues provenant de la station de Cestas (33) ont été injectés la semaine précédant la visite. La qualité de leffluent traité (prélèvement ponctuel) est médiocre.

Selon le préposé, les lits n'auraient pas débordés.

Les espaces verts ont été entretenus avant notre passage.

L'affaissement de la berge le long du bassin biologique sest amplifié comparé à notre précédente visite. La Police de leau ayant constaté le phénomène le 25/11/2022 a écrit au maire pour demander un échéancier afin de prévoir le renforcement de la berge et un diagnostic structurel et fonctionnel du bassin d'aération. En réponse à ce courrier, la mairie a réuni le syndicat Adour Midouze sur place. Il a été acté que la chute des arbres obstruant le lit de la rivière détourne le courant lorsque les eaux sont hautes. Une intervention du syndicat aura lieu cet été pour nettoyer le secteur, travail nécessaire avant la reconstitution de la berge.

Un nouvel arrêté préfectoral a été pris le 25/10/2022 autorisant la construction d'une nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux 2 étages avec rejet dans le Bès d'Arengosse après refoulement.

25,26/9 B

La station a traité 43 m³ et 7.7 kg de DBO₅ pendant le bilan, soit :

? 43 % de sa capacité hydraulique nominale ou 194 équivalents habitants hydrauliques,

? 29 % de sa capacité organique nominale ou 129 équivalents habitants organiques.

Ce bilan a été réalisé par temps sec mais précédé d'une période de pluie (85 mm sur les 4 derniers jours).

Leffluent traité répond à la norme de rejet en vigueur.

A titre de comparaison, les précédents bilans faisaient apparaître les résultats suivants :

Date du bilan	Volume (m ³)	Charge hydr.	DBO ₅ (kg/j)	Charge org.	Météo
Oct-2019	50	50 %	14.9	55 %	Temps pluvieux (2.8 mm)
Juin-2016	109	109 %	17.4	65 %	Temps sec
Déc-2013	81	81 %	22.7	84 %	Temps sec

L'affaissement de la berge depuis le ruisseau sur un côté du bassin d'aération est de plus en plus prononcé aux dires du préposé ; il ne reste plus que 60 cm au point le plus critique (cf. photo ci-dessous).

La sécurisation de la stabilité de cet ouvrage est prévue.

Par ailleurs, une partie de la clôture détériorée est à réparer.

Laxe de la turbine sest cassé le 14/8 ; la remise en service de cet équipement sest opérée le 17/8.

Le programme daération a été diminué par le préposé de 40 min/j le jour du lancement de ce bilan en raison de la présence de nitrates dans leffluent traité (confirmée par les résultats de ce jour).

Les lits de séchage des boues ne sont pas étanches et des écoulements de boues dans le site sont visibles lors des extractions.

Un nouvel arrêté préfectoral a été pris le 25/10/2022 autorisant la construction dune nouvelle station d'épuration (700 EH) de type filtres plantés de roseaux à 2 étages avec rejet dans le Bès dArenosse après refoulement.

Sous produits

Les extractions de boues vers les lits de séchage ont été arrêtées (cf. conclusions).

Un curage des lits a été réalisé avec une mini-pelle le 01/03.

13/04 A

Evacuation de boues par la SEDE : destination non renseignée sur le cahier dexploitation.

Les refus de dégrillage sont évacués vers la filière délimination des ordures ménagères par le transporteur Garrigues.

Destination : incinérateur de Pontenx-les-Forges.

Les graisses et sables sont vidangés par Garrigues.

Destination : centre de traitement SEDE Environnement à Cestas (33).

25,26/9 B

Les extractions de boues vers les lits de séchage sont effectuées 1 fois par semaine, à raison de 15 à 20 minutes (cf. conclusion).

Un curage des lits a été réalisé avec une mini-pelle début mars (10.58 T évacuées).

Evacuation de boues par la SEDE.

Les refus de dégrillage sont évacués vers la filière délimination des ordures ménagères par le transporteur Garrigues.

Destination : incinérateur de Pontenx-les-Forges.

Les graisses et les sables sont vidangés par Garrigues.

Destination : centre de traitement SEDE Environnement à Cestas (33).

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	124 m3/j	124 %			124 m3/j	
DBO5	16,1 Kg/j	60 %	130 mg/l	98 %	0,4 Kg/j	3 mg/l
DCO	37 Kg/j	69 %	302 mg/l	91 %	3,5 Kg/j	27,9 mg/l
MES	19,8 Kg/j		160 mg/l	96 %	0,7 Kg/j	5,6 mg/l
NGL	5,5 Kg/j		44 mg/l	80 %	1,1 Kg/j	8,7 mg/l
NTK	5,5 Kg/j		44 mg/l	94 %	0,3 Kg/j	2,6 mg/l
PT	0,6 Kg/j		4,8 mg/l	21,9 %	0,5 Kg/j	3,8 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0540006V001>